

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 66 (1921)
Heft: 11

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Mutations dans le personnel des officiers généraux. — Le général Serrigny et les études d'histoire militaire. — Création de brigades aéronautiques.

A peine paraissaient les lignes que je consacrais le mois dernier à l'œuvre accomplie par le général Lagrue à la tête de la Direction de l'Infanterie, que ce brillant officier nouvellement promu passait la main à un successeur. Le général Margot, qui le remplace, n'est pas un inconnu dans l'Administration centrale et la 1^{re} direction elle-même a été déjà, de façon brillante, gérée par lui pendant une certaine période de la guerre. Pendant une autre période, il avait été sous-chef d'état-major de l'armée. De sorte que les causes profondes de la situation actuelle de notre infanterie ne lui peuvent échapper et donc les remèdes qu'il convient d'apporter. Ajoutez à ces lumières particulières l'aménité, la bienveillance, un caractère doux et égal, une pondération extrême qui partout et dans toutes les sphères de l'armée ont fait estimer l'homme, et vous aurez ainsi le sentiment, avec nous, que « notre piétaille » peut attendre avec confiance ; elle ne sera point négligée.

D'autres mutations importantes se sont produites en même temps. Le général Nivelle a quitté le Conseil supérieur de la guerre. Il est le premier des grands chefs qui, depuis la fin des hostilités, abandonne cette hospitalière maison du boulevard des Invalides. On connaît son rôle à la tête des armées françaises entre les commandements de Joffre et de Pétain et les déceptions que causa au pays son offensive d'avril 1917. Fut-il le seul auteur de l'échec, mettons, si l'on veut, du demi-succès remporté ? Nous n'oserions l'affirmer et en l'état actuel de la documentation tombée dans le domaine public, il ne paraît pas possible de s'avancer davantage. Mais ce dont on ne saurait douter à aucun titre, c'est que, s'il n'est pas le seul auteur, il reste et il restera devant l'histoire le seul responsable. Il n'y a pas à barguigner : celui qui commande endosse tout. Et il faut qu'il en soit ainsi, car autrement, en quoi consisterait, pour les ambitieux et les

intrépides, la satisfaction d'être chef ? Victorieux ou défait, le maître du moment en reçoit le lot total de gloire ou de honte, quitte à procéder ensuite à un partage équitable du butin entre les collaborateurs, suivant les services rendus ou les méfaits commis par chacun.

Le décret qui enlève au général Nivelles son emploi, le maintient toutefois sans limite d'âge dans la première section du cadre des officiers généraux ; c'est tout à fait conforme à la loi puisque cette position militaire a été précisément créée pour les généraux ayant commandé en chef devant l'ennemi. Aussi croyons-nous que n'a rien de fondé l'opinion de quelques esprits inquiets quand ils prétendent que le Gouvernement n'a pas voulu rendre au général Nivelles sa complète liberté afin de l'empêcher de dire ce qu'il sait des événements de 1917. Dans des situations aussi élevées que celles dont il s'agit, personne n'ignore que la plus élémentaire prudence — j'allais dire l'honnêteté pure et simple — impose de *ne point ouvrir la bouche au moins avant d'être mort !*

Le général Nivelles est remplacé au 4 bis par le général Nollet. Serait-ce un indice que la Commission militaire interalliée de contrôle à Berlin, dont il est président, soit en passe de disparaître ? Je crois qu'on aurait tort d'établir une corrélation quelconque entre deux faits d'un ordre si différent. Tout militaire, quel qu'il soit — et aujourd'hui plus que jamais — aime bien savoir qu'il tient à quelque chose de fixe et que, du jour au lendemain, il ne risque pas de se trouver sans position, redevenu la proie des flots ballottants, je veux dire des mutations. Le général Nollet, qui avait tous les droits d'aspirer au commandement éventuel d'une armée, aura songé à saisir l'occasion propice d'une vacance — elles sont rares dans ces postes-là — pour se la faire attribuer. Ne voyons donc pas de grandes causes à travers de petits effets. C'est une méthode scientifique qui, jadis, fut chère à Michelet, l'historien, mais qui n'a pas supporté l'épreuve des confirmations.

Autre mutation, celle-ci intéressant l'état-major de l'armée. Le général Gassouin, premier sous-chef, ayant trouvé une situation lucrative dans une affaire de pétroles, nous fausse compagnie ; tout comme il y a quelques mois, le général Duval, autre sous-chef, avait quitté l'armée pour faire de l'aviation commerciale. Fâcheux exemple que donnent là nos grands chefs et qu'il serait dangereux de voir trop s'étendre sans que notre armée vienne à en souffrir au point de vue de son prestige et du recrutement de ses cadres. Mais ce sont davantage les nouveaux venus que les défaillants qui nous intéressent...

Le général Gassouin est remplacé par le général Raguenu. A celui-ci incombe donc désormais la tâche de diriger l'orientation de notre réorganisation militaire.

Enfin une dernière mutation qui touche elle aussi à l'état-major de l'armée, mais est, autant dire, passée inaperçue, mérite d'être signalée aux lecteurs de la *Revue militaire suisse*. Elle concerne, en effet, le général Serrigny qu'une mission d'étude dirigée en Suisse après la guerre a fait connaître dans les milieux militaires de ce pays. Il s'agissait alors d'une exploration dans le domaine de l'organisation. Mais ce n'est point de cette matière qu'il s'agit aujourd'hui touchant le benjamin de nos sous-chefs d'état-major. Celui-ci prend désormais la direction supérieure des travaux auxquels se livre la section historique de l'état-major de l'armée.

* * *

Aussi bien, ce rattachement entre-t-il à merveille dans le cadre des attributions du général Serrigny, déjà chargé des Ecoles et de l'Instruction physique, pour ne citer que les principales. Voici donc qu'insensiblement semble vouloir se grouper dans les mêmes mains tout ce qui se rapporte de façon immédiate à la conception modernisée de la nation armée. Nul mieux que cet officier général ne semble apte à mener à bien une mission aussi délicate, tant débattue, tant obscurcie, dirais-je, par ceux qui ont préféré prendre *a priori* des positions qu'ils imaginent définitives. Peu important d'ailleurs les Zoïles : les idées qu'il est, en ce moment, nécessaire de défendre, finiront tôt par prévaloir ; elles ne trouveront plus alors que des partisans dont les plus chauds ne seront sans doute pas les derniers ralliés.

J'ai ouvert cette brève parenthèse pour faire saisir combien il paraissait indispensable de confier enfin à un esprit largement ouvert la direction de l'enseignement intellectuel dans notre armée. De même que les usines où peinent les ouvriers, les terres que labourent ou ensemencent les paysans et en quelque sorte le domaine entier des activités matérielles sont soumis aux directives supérieures, ici de l'ingénieur, là de l'agronome, ailleurs du chimiste, partout de l'intelligence sous ses différentes formes, ainsi l'armée se trouve régie, dans ses fins les plus hautes, par ce qu'on est convenu d'appeler la science ou l'art militaires. Ceux-ci vont puiser leurs éléments dans l'histoire et c'est ce qui a fait prendre à l'étude de cette dernière une importance qui, loin de décroître, ira toujours s'amplifiant. Mais là encore, ce qui n'évolue pas est voué à périr. Il importe donc que les

méthodes s'adaptent aux conditions nouvelles. Mais il y a plus grave que tout cela en matière d'histoire militaire : dans notre armée il est moins question d'adaptation que de méthode à trouver. Faisons le vœu que le général Serrigny comblera enfin cette grave lacune.

Quand je dis qu'une méthode reste à trouver, il ne faut pas en conclure que l'étude de l'histoire militaire a été négligée chez nous. A toutes les époques, au contraire, on s'y est passionnément adonné et qui prendrait la peine d'établir un recueil bibliographique de cette nature aux différentes périodes de notre existence nationale serait sans doute stupéfait des efforts réalisés dans tous les milieux militaires, sous toutes les formes officielles ou privées, dans les buts les plus divers.

Et c'est en fait parce que cette activité s'est exercée en ordre dispersé qu'à l'usage ses résultats se sont révélés d'une médiocrité quelque peu décevante. On allait à l'aveuglette dans la forêt vierge des documents de l'histoire : chacun, la hache à la main, abattait pour son compte, explorait, traçait sa propre voie ; puis, l'ayant trouvée, sans plus se soucier du terme de la route, il musardait au long des haies vives, glanait çà et là, pour son simple plaisir, la moisson d'épis dont il composait sa gerbe. Finalement, la récolte totale était pauvre ; dans son ensemble, le grain de mauvaise venue.

J'ai dit tout à l'heure : dans les buts les plus divers. Autant dire que l'on manquait de but. Or il en faut un, et très net, et obligatoire, qui est celui, pour les études d'histoire militaire, d'être immédiatement utiles, de participer au jour le jour à la vie même de l'armée. Je m'explique par un simple fait.

En 1915, pendant la guerre, alors que celle-ci apparaissait irrévocablement comme de nature à se prolonger pendant plusieurs années encore, je causais un jour dans les couloirs du « Grand Condé » à Chantilly, avec un officier dont le rôle était d'étudier les formations d'unités nouvelles en ménageant le plus possible nos ressources en effectifs. Il me disait : Combien je voudrais, à cette heure, savoir comment s'y est pris Napoléon I^{er} au cours de ses campagnes successives pour alimenter sa grande armée ! Sûrement, il me donnerait des idées que je n'ai pas, que j'ai beaucoup de peine à trouver, dont je crois être le premier à faire l'application...

Nous possédions, en effet, une très abondante documentation historique sur les campagnes de Napoléon, mais rien n'existait, ou peu s'en faut, sur l'organisation de ses armées ; plus exactement, sur l'évolution de cette organisation.

Croyez-vous que les Sisyphe qui roulent actuellement le rocher

de la reconstitution de nos forces militaires connaissent le précédent de l'amalgame révolutionnaire ou l'utilisation des milices de Barbézieux au XVII^e siècle, l'un quelconque des moyens nouveaux surgis à chaque changement profond dans la constitution même de notre pays ? Où l'auraient-ils appris ?

Qu'eux-mêmes l'ignorent, passe encore : chacun ne peut pas tout savoir. Mais qu'il n'y ait pas dans notre armée, parmi les organes dirigeants supérieurs, l'un d'entre eux dont la tâche consisterait à exécuter les recherches dans ce sens et à fournir les éléments d'appréciation nécessaires, voilà qui passe l'imagination. Qu'au moment où notre armée va être irrévocablement poussée dans un sens ou dans un autre on ne puisse pas se rendre exactement compte de l'angle que fait l'aiguille de direction, ni affirmer : « Nous continuons la courbe antérieure en l'inclinant vers le haut, vers le bas... », ou bien : « Nous rebroussons la courbe... », voilà qui explique bien pourquoi nous procédons par à-coups, ignorant d'où nous venons, sans trop savoir le point vers lequel nous marchons.

Telle est l'œuvre qui devrait logiquement incomber à la Section historique de l'état-major de l'armée. L'organe existe, depuis longtemps même et sous des noms divers ; il travaille beaucoup, personne n'en doute ; mais à la façon d'un moulin qui tourne à vide. Les travaux qui sortent de son sein sont loin d'être sans valeur ; partout ils ont joui d'une réputation méritée ; mais ils sont sans but immédiat, sans effet profitable réel. A peine peuvent-ils servir à rédiger des manuels d'histoire militaire ; eux-mêmes ne sont guère d'ailleurs que des manuels très complets, des présentations de documents. En outre, ils ne se rapportent qu'aux campagnes actives, de sorte que reste ignoré tout l'intervalle entre ces campagnes. C'est à pleurer de la médiocrité des ouvrages à l'aide desquels les candidats à l'école supérieure de guerre doivent apprendre l'histoire de l'organisation de l'armée française, celle de ses différentes armes, de sa tactique, de ses services, etc...

Borné à l'étude des campagnes, notre enseignement de l'histoire militaire constitue une série de coups de sonde donnés pendant les périodes critiques ; exclusivisme qui donne aux choses de la guerre cette apparence de crises successives séparées par des mortes saisons où l'engourdissement est de rigueur, et c'est là le reflet trop fidèle de l'activité habituelle de nos esprits. Aussi, après être partis en guerre en 1870 avec les procédés de la guerre d'Afrique, nous en étions encore en 1914 à la conception de la guerre franco-allemande. Dieu veuille qu'en 19.., ceux qui repartiront en campagne ne le

fassent pas avec l'armée que nous avons connue à la date du 11 novembre 1918 !

Apparemment, la raison profonde et permanente de cette fausse orientation donnée à l'étude de l'histoire militaire, tient, comme toujours, à une étanchéité trop absolue entre les différentes cloisons de la direction supérieure. Le fait en est palpable. Tandis que le général Serrigny, disions-nous tout à l'heure, dirige le fonctionnement des Ecoles, la section historique qui doit logiquement fournir les bases mêmes de leur enseignement, ne relevait pas du général Serrigny. Elle était complètement en dehors des travaux des autres bureaux de l'état-major ; elle vivait hors de son temps, dans le passé plus ou moins récent auquel elle s'attachait, loin du bruit de la vie journalière, indifférente à tout ce qui se préparait. Bref, notre section historique au milieu de l'état-major donnait l'idée d'un aïeul errant au milieu des siens : il est plein d'expérience, mais ses maximes sentencieuses et les avis qu'il croit prodiguer n'ont que rarement rapport avec les préoccupations des autres membres de la famille.

Désormais, il n'en sera plus ainsi : la section historique sort de sa tour d'ivoire et l'on est en droit d'espérer que, mieux que par le passé, ses travaux seront dirigés avec fruit et contribueront, comme ils le doivent, au développement général de notre armée.

Comment y réussira-t-on ?

L'examen de ce qui s'est fait jusqu'ici suffit à montrer ce qui manque et dicte le sens dans lequel il convient maintenant de marcher.

On a trop considéré que l'étude de l'histoire militaire constituait en soi un but final et l'on n'a pas voulu envisager le point de vue utilitaire exclusif. On s'est attardé sur les champs de bataille et l'on a négligé les lentes préparations, « il lungo apparecchio che produce una presta vittoria », comme disait, au XVII^e siècle, le plus illustre adversaire de Turenne. Double lacune à combler.

Pour y parvenir, deux sortes d'œuvres s'imposent, que l'on a trop confondues jusqu'ici, ou mieux que l'on a arbitrairement mélangées. Or elles sont tellement distinctes, qu'elles semblent exiger chacune un personnel d'aptitudes sensiblement différentes : pour l'une, des *historiens* proprement dits, spécialisés par époque, chargés de rechercher, classer, mettre au jour les documents, — premier stade de l'ouvrage historique ; pour l'autre, des *techniciens* spécialisés par matière, organisation, renseignements, tactique, armement, stratégie, services, etc., toute l'infinie variété des éléments qui entrent dans la conduite des armées. Ces techniciens, au moyen des documents fournis par les historiens peuvent alors établir les synthèses

utiles dont l'armée a journellement besoin. Les premiers fournissent les matériaux que les seconds emploient à construire l'édifice, ceux-là étant d'ailleurs subordonnés à ceux-ci. Les uns travaillent par époque, les autres sont répartis comme sont les bureaux d'un état-major et c'est ainsi que tous les domaines se trouveront judicieusement exploités. A cette condition seulement, ceux qu'on a coutume d'appeler du terme expressif et familier de *Bénédictins* accompliront un travail complet.

* * *

Ainsi méthodiquement explorée, l'histoire enseigne, entre bien d'autres choses, qu'une hiérarchisation progressive est nécessaire dans toutes les organisations qui veulent être solides et présenter un fonctionnement régulier. J'en peux citer un exemple typique fourni pendant la grande guerre, précisément par les Hellènes que suit, en ce moment, de si intéressante façon, le rédacteur en chef de cette Revue.

On était aux premiers mois de 1917. A Athènes, en décembre précédent, nos marins avaient été assassinés et les Gouvernements de l'Entente désiraient de plus en plus mettre un terme aux agissements hostiles du roi Constantin en l'éloignant des troupes alliées. Mais comment procéder à l'opération, sans provoquer des troubles graves dans le pays, dont la répercussion sur l'armée Sarrail eût été dangereuse ? Il y avait justement à Athènes, au service des Légations, un service de renseignements géré par des officiers de marine : Ernest Daudet en a récemment raconté tout au long, dans la *Revue des deux mondes*, les nombreux faits et gestes. Ce service découvrait chaque jour des dépôts d'armes cachées et les épistrates enrégimentés en vue d'une levée en masse s'en saisiraient, disait-il, si l'on touchait à un seul cheveu de leur *basileus*. Il signalait l'activité permanente de l'état-major hellénique, les plans d'opérations éventuelles préparées tant en Epire qu'en Thessalie ou dans le Péloponèse, arsenal et réduit du constantinisme. Cela donnait à réfléchir aux Gouvernements alliés et le général Sarrail lui-même, bien que fixé depuis longtemps sur le poids des armes grecques, regrettait cependant l'espèce de guerre larvée qui pouvait surgir sur ses derrières, distraire son attention du front germano-bulgare.

C'est alors que voulant se rendre un compte exact des possibilités réelles de ce soulèvement d'épistrates en vieille Grèce, le service discrètement attaché au général Braquet, nouvellement arrivé à Athènes, chercha à démêler les conditions techniques de l'organisation

préparée. En quelques mois, ses recherches aboutirent à ce résultat qu'il y avait en haut le Palais royal, doublé de l'état-major Dousmanis qui donnait les ordres et préparait l'action ; en bas, les épistrates groupés par communes ou, dans les grandes villes, par quartiers ; entre les deux, rien. Les ordres passaient directement du Roi aux chefs de groupes élémentaires ; aucun échelon intermédiaire. L'armée des épistrates se présentait donc comme une armée du temps des Croisades : elle avait un général en chef qui commandait à toutes les escouades dont se composaient ses forces. Dans ces conditions quelques caporaux pouvaient bien entraîner leur escouade ; mais l'ensemble ne serait certainement pas coordonné et s'il était prudent de prévoir certains troubles locaux, on devait être à peu près assuré qu'un soulèvement général ne pourrait pas se produire. Tel fut le sens des renseignements que le général Braquet transmit au général Sarrail, puis au général Regnault quand celui-ci vint procéder à « la conquête d'Athènes ». Les événements confirmèrent cette façon de voir, donnant le démenti le plus formel aux sombres prédictions dans lesquelles s'obstinait le service d'informations de la Marine...

Tant il est vrai qu'une armée n'existe que par l'organisation rationnelle de ses divers éléments interposés. Ainsi vient-on d'en juger chez nous pour l'arme nouvelle que constitue l'aéronautique. On sait ¹ que dans le projet de loi relatif à la constitution des cadres et effectifs de l'armée, la division aérienne était provisoirement formée par 4 régiments d'aviation. La nécessité n'a pas tardé à se faire sentir d'un groupement intermédiaire et, depuis le 1^{er} novembre, les régiments d'aéronautique ont été réunis en brigades. Celles-ci sont au nombre de trois, respectivement stationnées à Paris, Dijon et Lyon. J'emprunte au *Journal officiel* leur composition exacte :

1^{re} BRIGADE. *E. M. à Paris.*

34 ^e rég. d'aviation	au Bourget.
2 ^e bat. du 1 ^{er} rég. d'aérostiers	à Compiègne.
3 ^e bat. du 1 ^{er} rég. d'aérostiers	à Versailles.
1 ^{er} rég. de défense contre aéronefs	à Aubervilliers.

2^e BRIGADE. *E. M. à Dijon.*

32 ^e rég. d'aviation	à Dijon.
1 ^{er} bat. du 1 ^{er} rég. d'aérostiers	à Epinal.
1 ^{er} bat. du 2 ^e rég. d'aérostiers	à Nevers.
4 ^e rég. de défense contre aérostiers	à Lure.

¹ Voir *R. M. S.*, juin 1921, p. 338.

3^e BRIGADE. *E. M. à Lyon.*

- 35^e rég. d'aviation à Lyon.
3^e bat. du 2^e rég. d'aérostiers à Frivas.
5^e rég. de défense contre aéronefs à Sathonay-Avignon

Chaque brigade est commandée par un officier général ou supérieur qui dispose de deux officiers d'état-major. Ainsi, peu à peu, la chaîne hiérarchique se crée dans l'aéronautique : il va de soi que les grades élevés exigent, dans cette arme, des délais de formation beaucoup plus étendus que dans toute autre arme.

J. R.
